

# LE MOULINET

## JANVIER 2020



Bonjour chers parents,

En cette nouvelle année, nous tenons d'abord à vous souhaiter, au nom de tout le personnel de l'école, une année **2020** des plus enrichissantes et stimulantes. Que tous les espoirs vous soient permis dans votre vie familiale, personnelle et professionnelle et surtout que la santé soit au rendez-vous.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Congés pédagogiques

Le **lundi 27 janvier** est une journée pédagogique de même que le **mardi 28 janvier** qui en est une pour force majeure. Pour ces journées, les enfants seront donc en congé. Cependant, le service de garde sera ouvert.

### Inscription pour les NOUVEAUX ÉLÈVES – année scolaire 2020-2021

Les parents qui désirent inscrire leur enfant (**nouveaux élèves**) pour septembre 2020 doivent se présenter à l'école primaire de leur secteur du **3 au 14 février 2020**, entre 8h30 et 11h30 ou de 13h à 15h30.

La première inscription d'un élève se fait à l'école du secteur. Un formulaire de renseignements doit être rempli et signé par le parent pour l'admission de chaque élève. Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants:

- \* l'original du certificat de naissance (**grand format**) émis en vertu du Code civil;
- \* une copie du dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu;
- \* la carte d'assurance maladie;
- \* une preuve de résidence: la preuve de résidence s'établit en fournissant à la Commission scolaire un document récent émis par un organisme public ou d'utilité publique sur lequel apparaissent les noms et l'adresse des parents confirmant leur lieu habituel de résidence (compte de taxes ou d'électricité ou de téléphone, etc.).

**Prière de noter qu'un bail ainsi qu'un permis de conduire ne sont pas acceptés.**



- \* La demande d'admission s'établit à partir du moment où les parents ont fourni tous les documents exigés.
- \* Aucune inscription n'est acceptée par téléphone.
- \* Il est important de respecter les dates d'inscription pour éviter un déplacement vers une autre école.

### Réinscription à l'école primaire et inscription au secondaire

Information dans «LE MOULINET» de février 2020.

### Froids intenses

Les mois d'hiver apportent souvent avec eux des froids intenses qui nous obligent à prendre des décisions quant à la sortie des élèves à l'extérieur. Nous vous assurons que nous suivrons les recommandations de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Nous gardons donc les élèves à l'intérieur lorsque la température **atteint -25 °C** ou que l'indice de refroidissement est de **-28 °C**. **Cependant, quelle que soit la température extérieure, il est important que chaque enfant soit habillé adéquatement.**



# LE MOULINET

JANVIER 2020



## Procédure relative à la fermeture des établissements en cas d'intempéries

- \* La décision de la Commission scolaire d'annuler le transport scolaire s'appuie sur l'incapacité d'assurer un transport scolaire sécuritaire, un déplacement sécuritaire des élèves marcheurs vers leur école ainsi que le maintien des opérations habituelles des établissements.
- \* La décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements en cas d'intempéries appartient au directeur général de la CSP.
- \* Les parents doivent être informés dans les meilleurs délais lorsque les conditions météorologiques ou d'autres considérations entraînent la fermeture des écoles ou la suspension des cours.
- \* Dès l'annonce de conditions climatiques difficiles, un processus rigoureux de vérification et de consultation est enclenché avant la prise de décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements. Le processus menant à la prise de décision débute vers 4 h 30 et comprend, entre autres, les étapes suivantes :
  - \* Analyse des prévisions météorologiques;
  - \* Communication avec un météorologue d'Environnement Canada pour obtenir des précisions sur l'évolution probable des conditions météorologiques;
  - \* Communication avec différents transporteurs pour vérifier la condition des routes de leurs secteurs respectifs;
  - \* Vérification des conditions routières auprès de Transport Québec;
  - \* Échanges avec les responsables du transport scolaire des commissions scolaires de la région.
- \* Concertation entre le coordonnateur et le directeur du Service de l'organisation scolaire menant à une recommandation au directeur général.
- \* Dans la mesure du possible, la décision d'annuler le transport scolaire et de fermer les établissements est prise avant 6 h. Par la suite, l'information est transmise aux médias pour diffusion.

## Paniers de Noël

Au fil des années, votre généreuse contribution à la campagne des paniers de Noël permet toujours à plusieurs familles de Sainte-Julie de passer de belles fêtes. Nous vous remercions du fond du cœur.



# LE MOULINET

## JANVIER 2020



### Caisse scolaire des Patriotes

Nous avons le plaisir de vous informer qu'au mois de janvier, vos enfants pourront vivre l'expérience de la caisse scolaire par un programme d'apprentissage à l'épargne. Si l'offre vous intéresse, nous vous invitons à inscrire votre enfant en ligne sur le site de la Caisse scolaire [www.caissescolaire.com](http://www.caissescolaire.com). Si vous avez des questions ou désirez plus de renseignements, communiquer avec madame Nathalie Grondin, conseillère jeunesse au 450 655-9041, poste 7432352 ou par courriel au [nathalie.grondin@desjardins.com](mailto:nathalie.grondin@desjardins.com)

Pour plus d'information, prière de lire les documents explicatifs joints au présent courriel.

### Bénévoles



L'équipe-école et la direction tiennent à remercier tous les parents bénévoles qui viennent à l'école, semaine après semaine, nous prêter main-forte à la bibliothèque, nous accompagner dans certaines activités à l'extérieur ou dans nos classes. Nous apprécions votre participation à la vie de l'école.

### Facebook et la prise de photos par les élèves et leurs parents à l'école

À l'approche de la période des fêtes, plusieurs sorties ou activités sociales sont prévues pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des pages Facebook ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.



Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités du temps des fêtes. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

Nous vous remercions de votre compréhension à ce sujet.

### Mot de l'infirmière scolaire en ce temps des Fêtes

Le temps des fêtes approche à grands pas amenant de beaux moments en famille, mais malheureusement également la propagation du virus du rhume, de la grippe et de la gastro-entérite. Une solution existe : l'hygiène des mains !

C'est primordial de se laver les mains avant de manger, après s'être mouché et après être allé à la toilette. Ces recommandations de base peuvent faire la différence.



Si malheureusement vous contractez le rhume ou la grippe, les traitements sont : le repos, l'hydratation, les solutions salées pour le nez. Pour démystifier la différence entre le rhume et la grippe ainsi que la conduite à tenir, veuillez consulter le site web suivant : <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/differences-entre-la-grippe-et-le-rhume/>

Si vous contractez la gastro-entérite, les traitements sont : le repos, les solutions de réhydratation (tels que pédiolyte pour les enfants et le gastrolyte pour les adultes). Pour une prise en charge plus complète, veuillez consulter le site web suivant : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-294-05F.pdf>

Il importe de garder vos enfants à la maison lorsqu'ils sont malades. Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter info-santé au 811.

Mélanie Jodoin, infirmière





## SAVEZ-VOUS QUE!

### Le temps d'écran

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de bannir les écrans pour les enfants de moins de 2 ans et de limiter à une heure par jour leur usage entre 2 et 5 ans. Selon la Société canadienne de pédiatrie, après l'âge de 5 ans, les jeunes ne devraient pas passer plus de 2 heures par jour devant un écran (télé, jeux vidéo, Internet). Il

ne faut toutefois pas s'en tenir à fermer les écrans. Il faut proposer aux enfants des activités de remplacement qui les feront bouger, dont l'activité physique.

### Le rôle de la famille

Les bonnes habitudes en matière d'activité physique se prennent très tôt. Par conséquent, les parents ont un rôle essentiel pour transmettre l'importance de bouger et d'être actif. Les enfants ont d'ailleurs plus de facilité à être actifs s'ils sentent l'approbation de leur entourage et si leurs parents valorisent l'activité physique.

Pour soutenir votre enfant, n'hésitez pas à l'encourager et à jouer le rôle de l'entraîneur. Créez des occasions d'être actif et assurez-vous également que votre enfant a l'équipement dont il a besoin pour bouger.

### Les bienfaits de l'activité physique

- \* **Le développement** : l'activité physique favorise une croissance et un développement sains. Elle contribue au développement des habiletés motrices, de la force, de la puissance, de l'endurance, de la coordination, de même qu'à la posture, l'agilité et l'équilibre. Faire régulièrement des exercices d'étirement permet aussi d'augmenter sa flexibilité.
- \* **La condition physique** : l'activité physique développe les capacités cardiorespiratoires et cardiovasculaires.
- \* **Le poids** : l'activité physique est une bonne façon d'augmenter la dépense de calories. Bouger peut ainsi réduire le risque de souffrir d'embonpoint ou d'obésité.
- \* **Les os** : les activités qui demandent à l'enfant de supporter son poids comme lorsqu'il grimpe ou qui le font sauter permettent d'augmenter la densité de ses os et donc leur résistance.
- \* **La santé affective** : les enfants actifs ont une meilleure estime d'eux-mêmes, se font plus confiance et ont une meilleure image de leur corps. L'activité physique contribue aussi à réduire le stress de même que les symptômes de dépression et d'anxiété.
- \* **La socialisation** : l'activité physique est une occasion pour l'enfant de développer ses compétences sociales et ses relations avec les autres. Bouger permettrait donc de briser l'isolement et de favoriser l'intégration sociale.
- \* **La réussite scolaire** : l'activité physique peut améliorer les résultats à l'école pour plusieurs raisons :
  - développe la mémoire;
  - active certaines zones du cerveau et augmente l'apport en sang;
  - procure de la relaxation et stimule les habiletés intellectuelles de l'enfant;
  - favorise l'adoption d'un meilleur comportement, le développement d'un sentiment d'appartenance à leur école, etc.



# LE MOULINET

## JANVIER 2020



### Les différents types d'activités physiques

Il existe plusieurs façons de bouger. Chaque type d'activité a ses avantages et aucune ne peut complètement remplacer les autres.

- \* **Activité à intensité modérée** : la fréquence cardiaque de l'enfant augmente un peu (marche rapide, vélo, patin, jouer au parc, planche à roulettes);
- \* **Activité à intensité élevée** : la fréquence cardiaque de l'enfant augmente beaucoup (course, natation, soccer, ski de fond);
- \* **Activité aérobie** : fait travailler les grands muscles à une intensité faible à modérée pendant une période soutenue (nage, course, vélo);
- \* **Activité de renforcement** : exercices qui développent et renforcent les muscles et les os en utilisant des poids légers ou le poids du corps lorsque cela est possible (ex. : course, saut à la corde, grimper, gymnastique, tennis).

Il est important qu'un enfant pratique une grande variété d'activités physiques. Cela lui permettra de développer une base solide pour l'ensemble des habiletés motrices comme l'équilibre, le lancer, l'attrapé, les sauts, la nage et la course. Des études ont démontré que les enfants qui se spécialisent très jeunes dans un sport sont moins performants que les autres en grandissant parce qu'ils ne développent pas toutes leurs habiletés motrices.

## CE QUI SE PASSE AU CÉ !

### Campagne de financement

Les membres du CÉ sont à organiser des activités de levées de fonds pour notre établissement. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer l'organisation de ventes de garage au printemps. De plus amples informations suivront dans un prochain Moulinet. Les profits amassés lors des campagnes serviront au financement de l'ergothérapie chez les élèves du préscolaire, de 1<sup>re</sup> année et des classes d'enseignement spécialisé pour le développement global, à l'achat de livres pour les bibliothèques des classes et pour le projet de classe extérieure.

## CE QUI SE PASSE AU SERVICE DE GARDE !

### Tarif des frais de garde

Prenez note que le tarif des frais de garde pour un élève régulier augmentera de 0,15\$ par jour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La facturation de janvier vous parviendra à la fin de la première semaine de ce mois.

Les activités parascolaires offertes gratuitement aux élèves reprendront dès le 13 janvier avec une nouvelle édition de « Ciné-Action ». De plus, une session de Karaté sportif sera offerte aux jeunes du premier et du deuxième cycle. Une quarantaine d'élèves pourront en bénéficier.

Deux journées pédagogiques sont au programme ce mois-ci, dont une pour force majeure. Si vous inscrivez votre enfant pour cette journée et que celle-ci devient un jour de classe suite à une fermeture d'école, les sommes encaissées seront créditées sur votre facture de février. S'il vous plaît, veuillez respecter la date limite d'inscription pour ces journées spéciales.

Merci pour votre habituelle collaboration.





## RAPPELS IMPORTANTS

### 1- Calendrier scolaire

Nous désirons vous rappeler de planifier vos vacances dans le respect du calendrier scolaire de votre enfant. Advenant une telle situation, vous devez au préalable aviser l'enseignante de votre enfant et ensuite, le secrétariat. L'élève aura la responsabilité de rattraper son retard à son retour.

### 2- Objets perdus

Nous vous invitons à passer à l'école afin de vérifier dans les boîtes des objets perdus située près de l'accueil du service de garde si des vêtements de votre enfant s'y trouvent. Il y a de nombreux trésors. Sachez que les objets non réclamés seront envoyés à un organisme de bienfaisance. Merci de passer !

### 3- Retards à l'école

Nous sollicitons votre collaboration pour que les enfants se présentent à l'école aux heures convenues (se référer à l'agenda). Des retards répétés nuisent au rendement scolaire de votre enfant et perturbent le bon déroulement des cours.

### 4- Absences à l'école

Concernant les absences, nous vous remercions de les signaler au secrétariat de l'école par vos appels téléphoniques ou courriels. Nous apprécions votre précieuse collaboration.

*Profitez de chaque moment en famille et prenez le temps de faire le plein d'énergie.*

*Bon mois de janvier !*

*La direction*



# LE MOULINET



## Janvier

## 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
Retour à l'école !		2 <sup>e</sup> année Nadine Poirier, auteure				
13	14	15	16	17	18	19
Service de garde : Ciné-Action 6 <sup>e</sup> année	986-987-988-989 Neurons atomiques  Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> année	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> année	Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année (hockey permis)	Service de garde : Date limite des inscriptions aux journées pédagogiques		
20	21	22	23	24	25	26
Service de garde : - Ciné-Action 6 <sup>e</sup> année - Karaté sportif 1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> année	Service de garde : Patin 1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> année	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> année	Service de garde : Patin 5 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année (hockey permis)			
27	28	29	30	31		
Service de garde : Journée pédagogique Centre « Motion » Granby	Service de garde : Journée pédagogique Force majeure Cinéma Beloeil	Service de garde : Patin 3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> année	Service de garde : Maison des jeunes 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Précolaire Sortie au parc Harvey		

